



Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 64

Nombre de Conseillers municipaux présents : 53

Date de la convocation : vendredi 19 avril 2024

Délibération n° : DCM-2024-092

Matière 2.1.4

Le jeudi 25 avril deux mille vingt-quatre, à 20 h 00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon.

Conseillers municipaux présents :

(44) Anne-Marie Avy, Philippe Bacle, Claire Baubry, Vincent Blanchard, Cédric Bouttier, Georges Brunetière, Catherine Brin, Elisabeth Caillaud, Richard Cesbron, Eric Chouteau, André Chouteau, Jean-Michel Coiffard, Aglaë De Beauregard, Sébastien Dessenin, Sylvie Dupin de la Guérivière, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Stéphane Gandon, Chantal Gourdon, Vincent Guillet, Emmanuel Guilloteau, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Didier Huchon, Colette Landreau, Mathieu Leray, Benoit Martin, Jean-Louis Martin, Sébastien Mazan, Chantal Moreau, Paul Nèrière, Alain Pensivy, Florence Poupin, Joris Raflegeau, Marie-Annick Renoul, Christian Rousselot, Thierry Rousselot, Marina Saudreau, Claire Steinbach, Jean-Luc Tilleau, Jérôme Zawaski.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote :

(11) Gaëtan Barreau, Alexandre Brugerolle de Fraissinette, Stéphane Buron, Cyrille Chiron, Guillaume Fillaudeau, Caroline Fonteneau, Cécile Grelaud, Lydie Jobard, Isabelle Mériaux, Virginie Neau, Tiffany Portemann.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (9)

Guillaume Benoist	Claire Steinbach
Céline Bonnin	Thierry Rousselot
Claude Brel	Georges Brunetière
Aurélie Brunet	Geneviève Gaillard
Pierre Devêche	Christian Gaborit
Sabrina Guimbretière	Eric Chouteau
Claudine Gossart	Catherine Brin
Isabelle Maret	Sébastien Mazan
Quentin Mayet	Philippe Bâcle

Secrétaire de séance : Anne-Marie Avy

Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation

Rapporteur : Jean-Louis Martin, Adjoint de Pôle Aménagement et Urbanisme

EXPOSE DES MOTIFS

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise à permettre le déplacement du Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) implanté rue Guillaume René Macé sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné vers le site de l'ancienne usine La Choletaise sur la commune déléguée de St Germain sur Moine.

Par délibération en date du 27 avril 2023, le Conseil municipal a engagé cette procédure et, conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme soumettant à la concertation la mise en compatibilité du PLU soumise à évaluation environnementale, a fixé les modalités de concertation comme suit :

- mise en place d'un registre pour consigner les observations écrites du public à l'Hôtel de Ville à St Macaire en Mauges et en Mairies annexes de Montigné et de St Germain sur Moine,
- présentation du projet d'évolution du PLU sur un panneau de concertation à l'accueil de l'Hôtel de Ville à St Macaire en Mauges et en Mairies annexes de Montigné et de St Germain sur Moine,
- possibilité pour le public de formuler ses observations par écrit en les adressant à Monsieur le Maire par voie postale : Hôtel de Ville, 23 place Henri Doizy, St Macaire en Mauges, 49450 Sèvremoine – ou par voie électronique : urbanisme@sevremoine.fr,
- insertion d'un article sur le site internet de la commune présentant le projet de mise en compatibilité du PLU,
- réalisation d'une réunion publique présentant les évolutions du PLU.

La concertation s'est déroulée du 26 mai 2023 au 30 novembre 2023.

Le bilan de la concertation, dont le détail est joint en annexe, présente les actions mises en œuvre et justifie du respect des modalités de concertation.

Aucune remarque n'a été formulée par des administrés lors de la procédure de concertation. Les cahiers de concertation n'ont fait l'objet d'aucune observation et aucun courrier ou courriel relatif à la procédure de déclaration de projet n'a été transmis.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'arrêter le bilan de la concertation en application de l'article L. 103-6 du Code de l'urbanisme.

Le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Sèvremoine sera ultérieurement soumis à enquête publique. Cette enquête publique sera réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du Code de l'environnement. Le bilan de la concertation sera joint au dossier d'enquête publique.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29,

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-2 et suivants, L. 153-49 et suivants et R. 153-13 et suivants,

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-54 et suivants et L. 300-6 relatifs à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU,

VU le Code de l'urbanisme, notamment ses articles R. 153-20 et R. 153-21 relatifs aux mesures de publicités et d'affichage,

VU le Code de l'environnement,

VU le PLU approuvé le 26 septembre 2019,

VU les procédures de modification n°1 et de révision allégée n°1 du PLU approuvée le 28 septembre 2023,

VU l'avis de l'autorité environnementale en date du 3 janvier 2024,

VU le bilan de la concertation ci-annexé,

VU la délibération du Conseil municipal n°2023-075 en date du 27 avril 2023 fixant les modalités de concertation,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 11 avril 2024.

CONSIDERANT la nécessité d'arrêter le bilan de la concertation conformément à l'article L. 103-6 du Code de l'urbanisme,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
53	53	0	0

- **CONSTATE** que la procédure de concertation préalable relative à la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de Sèvremoine s'est déroulée conformément aux dispositions des articles L. 103-2 du Code de l'urbanisme et selon les modalités définies dans la délibération n° 2023-075 du 27 avril 2023,
- **ARRÊTE** le bilan de la concertation.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un délai d'un mois et sera transmise au Préfet.

Copie certifiée conforme au registre dument signé

Pour le Maire et par délégation :



Aline Billaud-Bretaudeau
Directrice générale adjointe
en charge du pôle Ressources

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès du maire ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le

ID : 049-200054385-20240426-DCM_2024_092-DE



Commune de **SEVREMOINE**

SEVREMOINE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU



Bilan de la concertation

Dossier 22044962
30/11/2023

réalisé par



Auddicé Val de Loire
Rue des Petites Granges
49000 SAUMUR

02 41 51 98 39

TABLE DES MATIERES

1.1	DELIBERATION DE PRESCRIPTION – MODALITES DE CONCERTATION	3
1.2	ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION	3
1.3	REMARQUES ET INFORMATIONS RECUEILLIES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION	7

1.1 DELIBERATION DE PRESCRIPTION – MODALITES DE CONCERTATION

Lors de la délibération du 27 avril 2023, les modalités de concertation relatives à la déclaration de projet ont été définies de la manière suivante :

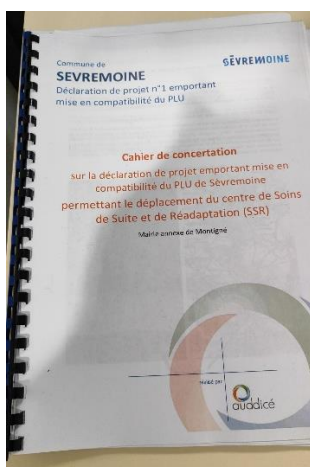
- mise en place d'un registre pour consigner les observations écrites du public à l'Hôtel de ville à St Macaire en Mauges et en Mairies annexes de Montigné et de St Germain sur Moine,
- présentation du projet d'évolution du PLU sur un panneau de concertation à l'accueil de l'Hôtel de ville à St Macaire en Mauges et en Mairies annexes de Montigné et de St Germain sur Moine,
- possibilité pour le public de formuler ses observations par écrit en les adressant à Monsieur le Maire :
 - par voie postale :
 - Hôtel de ville, 23 place Henri Doizy
 - St Macaire en Mauges,
 - 49450 Sèvremoine
 - ou par voie électronique : urbanisme@sevremoine.fr,
- insertion d'un article sur le site internet de la commune présentant le projet de mise en compatibilité du PLU,
- réalisation d'une réunion publique présentant les évolutions du PLU.

1.2 ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

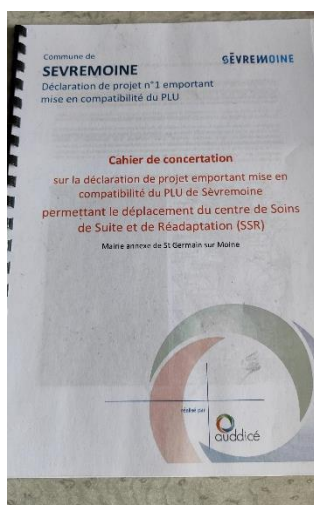
Les éléments suivants sont venus répondre à ces modalités de concertation et permettent de justifier qu'elles ont été respectées :

- 3 cahiers de concertation disponibles à l'Hôtel de ville à St Macaire en Mauges et en Mairies annexes de Montigné et de St Germain sur Moine

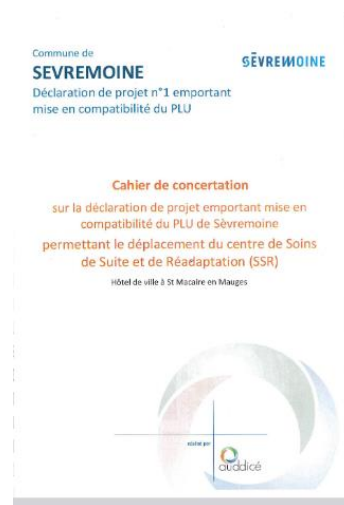
Photographies des cahiers de concertation



Cahier de concertation placé à la mairie de St Germain sur Moine



Cahier de concertation placé à la mairie de Montigné



Cahier de concertation placé à la mairie de St Macaire en Mauges

- Un panneau de concertation à l'accueil de l'Hôtel de ville à St Macaire annexes de Montigné et de St Germain sur Moine

Photographies des panneaux de concertation

Hôtel de Ville de St Macaire en Mauges / Mairie de Montigné / Mairie de St Germain sur Moine



- Un article mis en ligne sur le site internet de la commune le 26/05/2023 et régulièrement mis à jour jusqu'au bilan de la concertation

Extrait du site internet communal à la date du 01/09/2023

SÈVREMOINE MA MAIRIE VIVRE À SÈVREMOINE MES DÉMARCHES ACTUALITÉS RENDEZ-VOUS

CONCERTATION SUR LE DÉPLACEMENT DU CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR) DE MONTFAUCON-MONTIGNÉ

Un projet de reconstruction du centre de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) de Montfaucou Montigné pour améliorer la prise en charge des patients et l'offre de soins sur le territoire est à l'étude. À ce titre, une concertation sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Sèvremoine va être réalisée auprès des habitants.

Le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation de Montfaucou-Montigné

Le SSR de Montfaucou Montigné est un établissement sanitaire de Soins de Suite et de Réadaptation polyvalents pour adultes, géré par l'Association APF France handicap depuis 2021. Acteur incontournable du territoire, il dispose d'une autorisation de 42 lits en hospitalisation complète et a pour missions d'aider les patients à retrouver le meilleur potentiel de leurs moyens physiques, cognitifs et psychologiques, à les accompagner dans la réadaptation si les limitations de leurs capacités s'avèrent irréversibles et à soutenir leur réinsertion pour garantir leur autonomie dans leur vie familiale et professionnelle. La durée moyenne de séjour des patients est de 30 à 35 jours. L'âge moyen des patients est de 80 ans. Les pathologies concernées sont donc principalement celles liées au grand âge.

Un nouveau bâtiment pour développer la prise en charge des patients et l'offre de soins à Sèvremoine

Les locaux actuels ne sont plus adaptés à l'activité. Un nouvel établissement permettrait d'améliorer les conditions d'accompagnement des patients (douche individuelle dans les chambres, matériels dédiés aux soins et aux transferts des patients...), mais aussi d'offrir au personnel de meilleures conditions de travail. Il permettrait également de développer l'offre de soins sur le territoire, en proposant de nouvelles prises en charge et de nouveaux services.

CONTACT

Service aménagement et urbanisme

Pôle technique et administratif Val de Moine, Parc d'activités Val de Moine, 4 square d'Italie St Germain sur Moine 49230 Sèvremoine

02 41 64 76 33

urbanisme@sevremoire.fr

- Une réunion publique le 29 août 2023

Plusieurs éléments de communication ont été mis en place pour informer la population de la tenue d'une réunion publique le 29 août 2023 à 19H à Saint Germain sur Moine :

Information sur le site internet de la commune

Une réunion publique le 29 août

Une réunion publique, ouverte à tous, de présentation du projet de Déplacement du Centre de Soins de Suite et de Réadaptation de Montfaucon-Montigné sur le site de l'ancienne usine de La Choletaise à St Germain sur Moine porté par l'Association APF France Handicap se déroulera le **mardi 29 août 2023 à 19h Salle de l'Espérance à St Germain sur Moine**. Cette rencontre sera l'occasion de présenter le projet d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et permettra d'échanger sur ce projet. Un verre de l'amitié sera proposé pour clôturer la réunion.

Publication le 23 août 2023 sur la page Facebook de la commune

 **Sèvremoine**
23 août · 🌐

[Aménagement et urbanisme ⓘ]

📍 Déplacement du centre de soins de Montfaucon-Montigné, réunion publique le 29 août 📌

🏥
14 Un projet de reconstruction du centre de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), pour améliorer la prise en charge des patients et l'offre de soins sur le territoire est à l'étude.

Donnez votre avis ! une concertation est réalisée auprès des habitants jusqu'au 15 sept. et une réunion publique est programmée le :
📌 mardi 29 août à 19h à St Germain sur Moine, salle de l'Espérance. Ouvert à tous.
Plus d'infos sur la concertation via :
<https://www.sevremoine.fr/actualite/concertation-sur-le-deplacement-du-centre-de-soins-de-suite-et-de-readaptation-ssr-de-montfaucon-montigne/>



6 partages

Affichage à l'Hôtel de ville à St Macaire en Mauges et en Mairies déléguées de Montigné et de St Germain
sur Moine



A cela s'ajoutent :

- Une information directe des riverains du futur site de St Germain par un courrier remis dans les boîtes aux lettres
- La parution dans la presse locale : Ouest-France et Le Courrier de l'Ouest

Photographie de la réunion publique du 29 août 2023 :



1.3 REMARQUES ET INFORMATIONS RECUEILLIES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION

Aucune remarque n'a été formulée par des administrés lors de la procédure de concertation. Les cahiers de concertation n'ont fait l'objet d'aucune remarque et aucun courrier ou courriel relatif à la procédure de déclaration de projet n'a été transmis.